FAITS SAILLANTS

Rencontre d'arrimage (Groupe de travail) - Poste de Bolton et ligne d'alimentation

8 octobre 2026

- Une rencontre d'arrimage entre la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton et Hydro-Québec s'est tenue le 8 octobre 2026.
- Cette rencontre s'inscrivait dans la continuité des échanges concernant le projet du poste de Bolton et de sa ligne d'alimentation.
- Cette rencontre visait à convenir des bases d'un groupe de travail (mandat, composition et fonctionnement).
- Une facilitatrice de la firme Transfert Environnement et Société était présents pour encadrer les échanges et favoriser la participation de tous les membres de manière omnipartiale, c'est-à-dire en veillant à considérer et à soutenir équitablement les points de vue des différentes parties présentes.

Attentes et conditions de succès du groupe de travail

- La municipalité souhaite mieux comprendre la démarche d'Hydro-Québec ayant mené au choix du corridor et obtenir plus d'information sur les autres options envisagées, notamment le corridor longeant la ligne existante de 49 kV et les corridors proposés par des citoyens.
- Hydro-Québec a confirmé que les propositions citoyennes sont en cours d'analyse afin de déterminer si elles permettraient de réduire les impacts globaux du projet.
- Les échanges ont souligné l'importance d'intégrer les connaissances locales aux analyses.
- Les parties souhaitent que le groupe de travail contribue à une meilleure compréhension de la démarche, à des échanges constructifs et à une intégration du projet respectueuse des citoyens, de l'environnement et des entreprises locales.
- Elles conviennent également de l'importance d'informer la population de l'avancement du projet et des travaux du groupe de travail tout en préservant un climat propice au dialogue.

Finalité et mandat du futur groupe de travail

- Le groupe de travail aura pour objectif de créer un espace de dialogue permettant de développer une compréhension commune et crédible du projet.
- Les discussions ne remettront pas en question la raison d'être du projet.
- Elles porteront plutôt sur le processus décisionnel, sur les corridors étudiés, sur les possibilités d'optimisation et sur la réduction des impacts environnementaux et sociaux.
- Les mesures d'atténuation seront abordées dans un deuxième temps.

- Le groupe de travail pourra formuler des commentaires et transmettre des connaissances locales, mais il n'aura pas de pouvoir décisionnel sur le choix final du corridor ou du tracé, qui demeure sous la responsabilité d'Hydro-Québec.

Composition du groupe de travail

- Des citoyens participeront au groupe de travail afin d'apporter des perspectives et des connaissances complémentaires.
- Les représentants citoyens seront sélectionnés selon des critères visant à assurer une diversité de points de vue et une représentation du milieu. Les candidatures retenues seront choisies par les citoyens eux-mêmes.
- Le groupe de travail réunira trois représentants de la municipalité, trois représentants d'Hydro-Québec, deux citoyens, une facilitatrice omnipartiale et une personne responsable de la prise de notes. Sa composition pourra évoluer selon les besoins, et d'autres personnes ou ressources externes pourraient être invitées à participer aux échanges.

Principes et règles de fonctionnement du groupe de travail

- Les rôles et responsabilités de chaque partie seront clairement définis.
- Une entente de confidentialité encadrera les travaux. Les comptes rendus détaillés demeureront réservés aux membres, tandis que des faits saillants approuvés par les parties pourront être diffusés publiquement.
- Les règles préciseront également les mécanismes de communication, la gestion des demandes médiatiques et les modalités de participation des membres.
- La facilitatrice veillera au maintien d'un climat de confiance et d'un dialogue respectueux.
- Les règles définitives de fonctionnement seront proposées par la facilitatrice, puis devront être approuvées par consensus par les membres du groupe de travail.

Conclusion

- Les parties s'entendent pour créer un groupe de travail consacré à la compréhension du projet, à l'examen des possibilités d'optimisation et à la recherche de moyens permettant de réduire les impacts et de favoriser l'intégration du projet dans le milieu.
- La municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton et Hydro-Québec se sont déclarées satisfaites de la rencontre et de l'avancement de la démarche.